

Compte-Rendu des Élus F.O.-DGFiP en CAP Nationale

45-47 rue des Petites Ecuries

75010 Paris Tel.: 01.47.70.91.69 contact@fo-dgfip.fr

PRIORITÉ AUX AGENTS

Numéro 17 du 17/05/2018

IDIV CAPN 3 du 15 au 17 mai 2018

Déclaration liminaire

mouvement administratif 2018

« Nouvelle méthode, nouveaux effets pervers! »

Madame la Présidente.

Avant d'aborder l'objet de cette CAPN, **F.O.-DGFiP** réaffirme sa revendication du rétablissement de 2 mouvements semestriels comptables et administratifs exclusivement nationaux avec une affectation au poste.

Le nouveau calendrier des mouvements génére des effets pervers, difficiles à comprendre par les collègues. Dans ce mouvement administratif 38 postes comptables sont libérés c'est à dire 38 possibilités de promotions en moins.

Dans ce contexte, la foire aux intérims sera ouverte pour combler ces vacances de septembre 2018 au prochain mouvement comptable, à moins que ce ne soit purement et simplement des fermetures définitives de postes ce que nous condamnons d'avance.

Depuis la parution du projet, de nombreux appels de nos mandants ont un point commun : le sentiment d'amertume face à l'impossibilité d'obtenir satisfaction, en particulier de revenir dans leur département d'origine. En effet, ce sont 26 départements qui sont fermés à ce mouvement, tels la Gironde, le Finistère et la Loire Atlantique, qui sont pourtant des départements de taille importantes.

Cette année, ce sentiment est aggravé par un contexte particulier :

- Celui de l'impact du Projet de Loi de Finances de 2018 actant la suppression de 69 emplois d'IDiv qui s'ajoute aux 80 supprimés en 2017.
- La publication du nombre de vacances « éventuelles » sans la communication des surnombres à résorber provoquant des incomprehensions et des espoirs déçus.

Le manque de visibilité sur le temps nécessaire pour regagner leur département d'origine freine la mobilité de certains collègues qui constatent l'impossibilité de dérouler une carrière compatible avec leur vie familiale.

F.O.-DGFiP, apprécie que la liste des surnombres, avant le projet de mouvement ait été diffusée aux élus. Pour autant, il aurait été utile de recevoir ce tableau actualisé après la publication du projet de mouvement.

F.O.-DGFIP réitére son opposition à la réduction du temps de préparation, toute particulièrement pénalisante aujourd'hui, avec la panne intermittante des réseaux de télécommunication des opérateurs nationaux.

F.O.-DGFIP dénonce la poursuite de l'ASR avec son cortége de fusions et de fermetures de services, de structures et de l'amplification des suppressions d'emplois de tous grades.

Autant de motifs de mobilisation pour la grève du 22 mai prochain à l'appel unanime de toutes les organisations syndicales.

